

DIVERS : 500.000 € de pertes après le blocage de l'A1 à Roye

Un demi-million d'euros. C'est d'après la [SOCIETE DES AUTOROUTES DU NORD EST DE LA FRANCE](#) / T : 01.44.38.62.00 (siège à Issy-les-Moulineaux, 92) le montant évalué des pertes liées au blocage de l'A1 Paris-Lille observé entre vendredi 28 août au soir et samedi 29 août midi au niveau de la ville de Roye, dans la Somme. Dans le détail, la SANEF évoque 100.000 € de dégâts divers et 400.000 € de pertes liées par l'ouverture des barrières aux automobilistes bloqués. www.sanef.com